

justement à cause de son esprit d'aventures, de sa hardiesse et de sa résistance.

— C'est surtout dans les "stampedes" qu'il déploie toutes ses qualités. é

Mais vous ne savez peut-être pas ce que c'est qu'un "stampede".

◆◆ Le "stampede" (adjectif : empreint ; marqué ; estampillé ; timbré,) est en réalité la course à l'endroit où l'on vient de découvrir la l'or, pour s'assurer la possession d'un "claim", d'une section minière, ce que l'on fait en marquant le lot de quatre poteaux, que nul ne peut déplacer ni enlever, après quoi on fait sa déclaration à l'autorité compétente.

Mais il s'agit d'arriver le plus tôt possible.

Tous les ans, et plusieurs fois par an, on voit arriver à Dawson un mineur, parti depuis un temps quelconque, on le voit se diriger vers le bureau du registrateur, y avoir un entretien secret avec ce fonctionnaire et sortir, la mine joyeuse, mais préoccupée.

Un mineur ne va pas parler secrètement au registrateur pour rien, et immédiatement on le soupçonne d'avoir été faire enregistrer une découverte. Dans ce cas, le prospecteur fait une déclaration sous serment de l'endroit où il a découvert, où il a "frappé" de l'or, et dès ce moment, il a droit à une concession de quinze cents pieds, 750 en amont et 750 en aval de l'endroit où il a miné. Plus tard, les premiers arrivés marqueront des lots à la suite de cette concession du prospecteur, pour s'en assurer la propriété.

Le mineur soupçonné est surveillé et suivi partout où il va. Il le sait et se tient sur ses gardes. Mais la découverte ne peut rester cachée bien longtemps, puisqu'il doit aller travailler son lot, et il en parle en grande confiance à des amis qu'il veut faire profiter de la chance, s'il y en a. On se parle bas, on discute le jour et l'heure du départ, et tout à coup, on constate qu'ils ont disparu. C'est généralement pendant la nuit que le départ a lieu.

Mais, comme je l'ai déjà dit, le secret est impossible à garder. On a vu partir ce petit détachement, et, immédiatement, un autre détachement se forme et le suit, puis un autre encore, et ainsi de suite, de sorte que les premiers partis sont suivis par quarante, soixante, cent et plus, allant comme les autres, avec des provisions sur le dos.

En chemin, on se rejoint :

— Où aïlez-vous, vous autres ?

— Sais pas, et vous ?

— Savons pas non plus. Est-ce loin ?

— Sais pas, mais je ne vais pas plus loin que cinquante milles.

— Moi, j'ai des provisions pour quatre-vingts milles.

Et la caravane s'allonge, allant à l'aventure, les premiers jouant de ruses, cherchant à égarer les suivants.

C'est parfois une course acharnée, sans trêve, sans repos pour ainsi dire, dangereuse souvent dans les nuits profondes, au risque de butter sur des obstacles, de tomber dans des trous ou de se noyer. Quelquefois sept ou huit coureurs s'attachent à une corde commune, pour pouvoir se porter secours au besoin.

Mais, de tous les coureurs de stampedes, le Canadien est celui qui a le plus de chances de succès, grâce à sa vigueur et à son endurance.

On dit à Dawson qu'il faut avoir fait un stampede pour avoir une idée de ce que c'est.

◆◆ La justice est très bien organisée et administrée.

A part de nombreux juges de paix, les officiers de la police montée exercent les pouvoirs de deux juges de paix et font fonctions de magistrats.

Au-dessus d'eux sont les juges de la Cour Supérieure, qui, réunis, forment la Cour d'Appel. Ces juges sont : notre compatriote et concitoyen l'honorable juge C.-A. Dugas, jugé en chef, et les juges Maccaulay et Craig.

De la Cour d'Appel du Yukon, les causes ne peuvent être portées qu'à la Cour Suprême du Canada.

MM. Noël et Patullo sont les avocats de la Couronne.

En Cour d'Assises, le jury se compose de six jurés seulement.

Le barreau du Yukon est exactement formé comme celui de toutes les autres provinces.

Il y a environ quarante avocats. Les examens d'admission à l'étude et à la pratique sont maintenant les mêmes qu'ici.

Parmi les avocats, le bureau de MM. Noël, Noël et Ledieu, occupe un des premiers rangs.

M. Camillien Noël est le doyen de la Société.

M. Auguste Noël est avocat de la Couronne.

M. Pierre Ledieu, "le Benjamin du Barreau", 23 ans, est en même temps vice-consul d'Italie, sous la direction de Son Excellence le marquis de Mazza, consul général du royaume d'Italie, à Montréal.

◆◆ Il y a cinq églises à Dawson, catholique, anglicane, méthodiste, presbytérienne et de l'Armée du Salut.

Ce sont les Pères Oblats qui ont charge du culte catholique. Le Père Bunoye est le curé de Dawson, où il est très aimé.

Il y a deux hôpitaux à Dawson : l'hôpital Sainte-Marie, dirigé par des Soeurs de Sainte-Anne (de Lachine), et qui contient environ soixante lits, et l'hôpital anglais, Good Samaritan.

L'hôpital Sainte-Marie est admirablement tenu, et les Soeurs sont bonnes, dévouées et zélées, comme toujours.

Les catholiques peuvent être et sont fiers à bon droit de leurs institutions.

Les autres cultes font aussi beaucoup de bien.

◆◆ Nous n'avons pu malheureusement nous procurer les portraits de nombre de Canadiens occupant de belles positions au Yukon; ce sera donc pour une autre fois. Nous prions les lecteurs de l'"Album Universel" d'avoir un peu de patience. Le Yukon n'est pas tout près de Montréal.

Parmi nos compatriotes, l'honorable juge Dugas occupe évidemment le premier rang, mais autour de lui se groupe une phalange respectable et respectée dont nous pouvons nous enorgueillir.

A part les citoyens dont vous voyez les portraits dans une autre page, je citerai : MM. Martin, agent des terres de la Couronne ; Landreville, membre du conseil du Yukon, élu du peuple ; Bolduc, employé au Commissariat de l'Or ; Genest et Dorsonnens, du Bureau des Arpenteurs ; Fiset, (fils du sénateur) ; Pacaud, Morin, Perron, "Mining recorders" ; Valiquet, sténographe à la Cour, et secrétaire de l'hon. juge Dugas.

Dans le haut commerce, MM. Binet, Pelland, Cadieux, Labbé, Martel, etc., etc., occupent des positions enviables, et sont à la tête d'établissements importants.

Il y aurait beaucoup à dire sur cette région intéressante, et je n'ai pu vous en donner aujourd'hui qu'un aperçu.

◆◆ C'est du Yukon, évidemment, que me vient le mot de la fin.

Dans un restaurant de Dawson, un vendredi, beaucoup de monde. A côté d'un mineur aux épaules sérieuses, se trouve un individu, grand, gros, à la figure rouge et aux cheveux jaunes.

Le mineur demande du poisson et n'importe quoi, pourvu que ce soit maigre.

Son voisin (pas compatriote, ni catholique, sans doute), lui dit :

— "Pea soup", mange donc de la viande comme un homme, ça te donnera des forces.

— Toi, répond Jean-Baptiste, mange de la m...lasse si t'aimes ça, moi je mange du poisson et des crêpes, l'vendredi ; et... avec ça dans le corps j'vas t'sacrer la volée, si t'en as envie...

Et la paix régna...

LEON LEDIEU.

LES ECHOS DE MONTREAL

Quand on a beaucoup voyagé, on acquiert un éclectisme qui permet de considérer les actions de nos semblables, ainsi que si elles faisaient partie intégrante d'un kaléidoscope géant.

Malgré le pessimisme aigre-doux, qui résulte d'un commerce ininterrompu avec des races diverses, dont les moeurs et les coutumes ne flattent pas toujours nos goûts ; les théories de Victor Cousin l'emportent et on voudrait pouvoir remédier à bien des choses.

Très porté à faire des concessions, à juger d'en haut les faiblesses d'autrui, et à les excuser, on ne peut toutefois passer indifférent à côté de certaines verrues sociales, qui déparent la morale universelle, ou compromettent les lois de l'esthétique.

Je me faisais ces réflexions, l'autre jour, en observant quelques costumes féminins de notre ville.

Entre-nous, je vous dirai que non seulement je les trouvais affreusement laids, ces costumes, mais que, même, ils me paraissaient indécents.

Vous avez compris, amis lecteurs, que je fais allusion à des jupes enfantines, ou passant pour telles, et par trop écourtées.

Procédant d'après une méthode scientifique, je ne me fiais pas à mon jugement, et je me livrai à une sorte de petite enquête.

Le sujet étant scabreux, je mis des formes à mes questions, comme j'en mettrai à vous exposer des remarques, que je fais dans un but d'épuration morale.

Les multiples réponses que je reçus confirmèrent la justesse de mes idées premières à cet égard. Jeunes hommes et vieillards, hommes et femmes, blâmèrent ainsi qu'il convient un accoutrement que je ne peux comparer qu'à la petite jupe des mâles "highlanders" écossais.

Seuls, quelques vieux messieurs, — ils ont un peu partout les mêmes goûts, les célibataires endurcis, — voulurent excuser l'exhibition des mollets inculpés. Cela me dispense d'en dire plus long, quant à l'interview dont ils voulurent bien m'honorer.

Naturellement, j'écartais ces opinions suspectes et notais leur partialité ; ces exceptions dissonnantes devant donner plus de force à l'esprit général des remarques que j'enregistrais.

Que si vous me demandiez où j'en veux venir ?

Je vous répondrai sans ambage : à un plus grand respect de la pudeur.

Je ne puis comprendre, en effet, ou plutôt je comprends peut-être trop bien, comment il se fait que des filles de seize à vingt ans osent sortir attifées de façon à attirer l'attention des passants sur des membres inférieurs dodus et par trop voyants.

J'entends quelqu'un me dire que j'ai bien fait de qualifier de filles, les jeunesses dont la coupe des vêtements me déplait.

Il se peut ! Si tel est leur titre, l'étiquette que leurs charmes donnent à notre métropole n'est pas flatteuse, et j'ajouterai que ces créatures éprises de formes plastiques outrancières, sont trop nombreuses à Montréal. Qu'il est temps d'aviser !

Dans un pays comme le nôtre, où les moeurs permettent une grande liberté aux jeunes gens, où l'esprit de relâchement et d'imitation se développe en raison directe du laisser-faire britannique ; on devrait s'efforcer d'enrayer la continuation de tels procédés de réclame, de la part d'entrepreneurs personnes, peu scrupuleuses.

Sans vouloir être un émule du célèbre sénateur français Bérenger, fondateur de la "Ligue contre la licence des rues", je partage beaucoup de ses vues, et je crois accomplir un devoir social en dénonçant ici l'état de choses dont j'entretiens le lecteur.

Si on voulait bien s'occuper de cette petite question de chiffons, l'étranger ne serait plus en droit de nous en faire reproche. Des fillettes honnêtes mais inconséquentes ne seraient plus prises pour ce qu'elles ne sont pas. Il suffirait pour cela que la mode contrôlée ajoutât quelques pouces d'étoffe aux volants des petites jupes mises en cause.